



LE P'TIT LANLOUPAIS KANNADIG SANT-LOUP

Bonne année 2025



ÉDITORIAL

Bonjour à toutes et tous

Le projet porté depuis plusieurs années sur l'aménagement de notre centre-bourg poursuit son chemin. Les dernières conventions, liées à l'effacement des réseaux, sont en cours de signature et les travaux devraient commencer en cette fin d'hiver. Conscient de la gêne que cela va occasionner, je vous invite à la plus grande compréhension et la plus grande patience envers les entreprises qui doivent intervenir.

En ce début d'année, ayons une pensée pour ceux qui subissent les conflits, les aléas climatiques et une pensée plus particulière pour nos compatriotes Mahorais qui font face à un désastre sans commune mesure.

Nous vous attendons le vendredi 17 janvier à 18 heures, à la salle polyvalente, pour la cérémonie des vœux de la municipalité.

Les membres du Conseil, Bruno et Mickael se joignent à moi pour vous souhaiter tous nos vœux de bonheur et de santé pour l'année 2025. Prenez soin de vous et de vos proches.

Bonne et heureuse année 2025 !

Yannick Le Bars, Maire

PENNADSTUR

Demat d'an holl

Kendec'hel a ra gant e hent ar raktres kem-penn hor c'hreiz-bourk, hag en douget abaoe meur a bloavezh. Emañ ar c'hendivizadoù diwezhañ, evit nullañ ar rouedadoù, o vezañ sinet ha kregiñ a rafe al labourioù e diwezh-se ar goañv. Emouez eus an diazamantoù hag a vo da heul, e pedan ac'hanoc'h d'ar gomprenzon vrasañ ha d'ar basianted brasañ e-keñver an embregerezhioù hag a dle oberiañ.

E penn-kentañ-se ar bloavezh, hor bezet ur soñj evit ar re hag a vez o c'houzañv ar brezelioù, an darvoudoù a-fet hin, hag ur soñj di-baroc'h evit hor c'henvroidi maorek hag a vez o rentañ penn d'un drouziwezh hep par.

Gortoz a reomp ac'hanoc'h a-benn ar Gwener 17 a viz Gwener da 6^e noz, er sal liesimplij, evit hetoù an ti-kêr.

Izili ar c'huzul-kêr, Bruno ha Mickaël, a stag ganin evit souetañ deoc'h hor gwellañ hetoù a eürusted hag a yec'hed evit ar bloavezh 2025. Soursiit ouzoc'h hag ouzh ho kerent nes.

Bloavezh 2025 mat ha laouen !

An Aotrou maer, Yannick Le Bars



Ouverture : lundi et jeudi de 9h à 12h / mardi et vendredi de 13h30 à 16h30
Téléphone : 02 96 22 33 45 / Courriel : mairie.lanloup@orange.fr
Site internet : www.lanloup.bzh

Journal communal

Directeur de la publication : Yannick Le Bars

Réalisation : équipe municipale

INFORMATIONS GÉNÉRALES

ÉTAT CIVIL

Naissances : 0

Mariages : 1

Décès : 2



TARIFS 2025 DE LA SALLE POLYVALENTE

	Lanloupais	Autres
1 repas	157 €	275 €
2 repas	230 €	385 €
Week-end	302 €	444 €
Vin d'honneur, goûter	119 €	189 €

Supplément chauffage
en période hivernale :
30€ pour une journée
50€ pour le week-end.

Les associations de la commune bénéficient d'un tarif unique de 44 € et de 3 locations gratuites par an en rapport avec l'activité de l'association et l'animation de la commune (hors réunions). Pour les associations extérieures c'est le tarif particulier qui s'applique.

URBANISME

Certificats d'Urbanisme d'information : 16

Certificats d'Urbanisme opérationnels : 2

Déclarations préalables : 8

- 2 pour l'installation de panneaux photovoltaïques
- 1 pour construction de murs de clôture
- 4 modifications extérieures et/ou création d'ouvertures
- 1 pour construction d'une véranda.

Permis de Construire : 1

- 1 pour la construction d'une maison individuelle



COLLECTE DES DÉCHETS



Pas de changement pour les collectes : le **lundi tous les 15 jours.**

Les ordures ménagères en semaines paires (1^{ère} collecte le 6 janvier)

La collecte sélective en semaines impaires (1^{ère} collecte le 13 janvier)

RAPPELS

Concessions au cimetière

Toutes les familles ayant une tombe ou une case dans les columbariums du cimetière de Lanloup ont été invitées à se rendre au secrétariat de la mairie pour régulariser la situation des concessions.

A ce jour, à peine un tiers des concessions sont régularisées. Il est rappelé que cette initiative a été engagée dans le but de protéger les droits des familles et de se conformer au Code Général des Collectivités Territoriales.

L'achat de concessions est proposé pour 15 ans ou pour 30 ans aux tarifs respectifs de 120 € et 240 €



En l'absence de volonté de régularisation, la commune lancera au cours de l'année 2025 des procédures de reprise des emplacements.

Bruits de voisinage

Afin de ne pas troubler le voisinage, il est de la responsabilité de chacune et chacun de respecter les horaires autorisés pour les travaux de bricolage ou de jardinage entraînant une nuisance sonore (tondeuse, perceuse, tronçonneuse...):

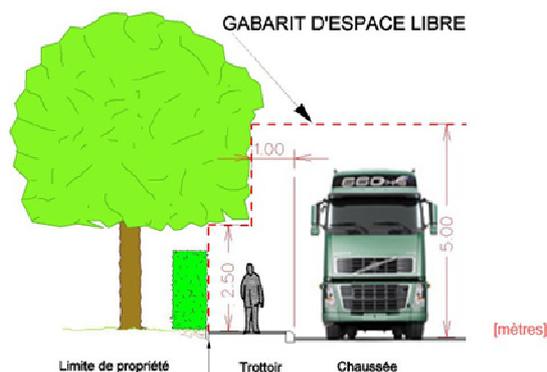
du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 20h

le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h

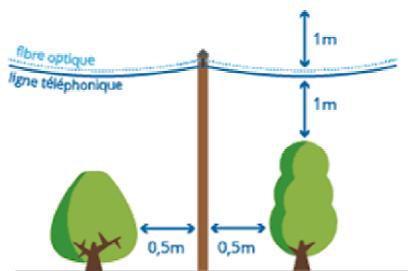
Élagage d'hiver

Élagage en bord de route

Sur notre commune, des arbres gênent encore le passage des tracteurs et des camions de ramassage des ordures ménagères. Les branches des arbres s'étendant au-dessus des routes départementales et communales doivent être élaguées selon le schéma ci-contre.



Élagage à proximité des réseaux de télécommunication



Élaguer régulièrement les arbres de vos jardins situés à proximité des réseaux permet de prévenir la chute de branches et d'éviter l'arrachage des lignes téléphoniques en cas de vent ou d'intempérie.

Quand tailler une haie ?

Les tailles de haies se pratiquent avant la montée de sève, c'est à dire en hiver.

En bordure du domaine public, les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public : **rien ne doit dépasser de la clôture !**



Les haies abritent de nombreuses espèces d'oiseaux. Elles servent aussi de sites de reproduction pour les mammifères notamment le hérisson.

A partir de la mi-mars, la saison de nidification va commencer. Pour ne pas déranger ou déloger les oiseaux pendant cette période cruciale pour leur cycle de vie, l'Office français de la biodiversité et la Ligue de protection des oiseaux (LPO) recommandent de **ne pas tailler les haies du 15 mars au 31 août.**

PROJETS 2025

Fin de l'aménagement du jardin Guy Ropartz

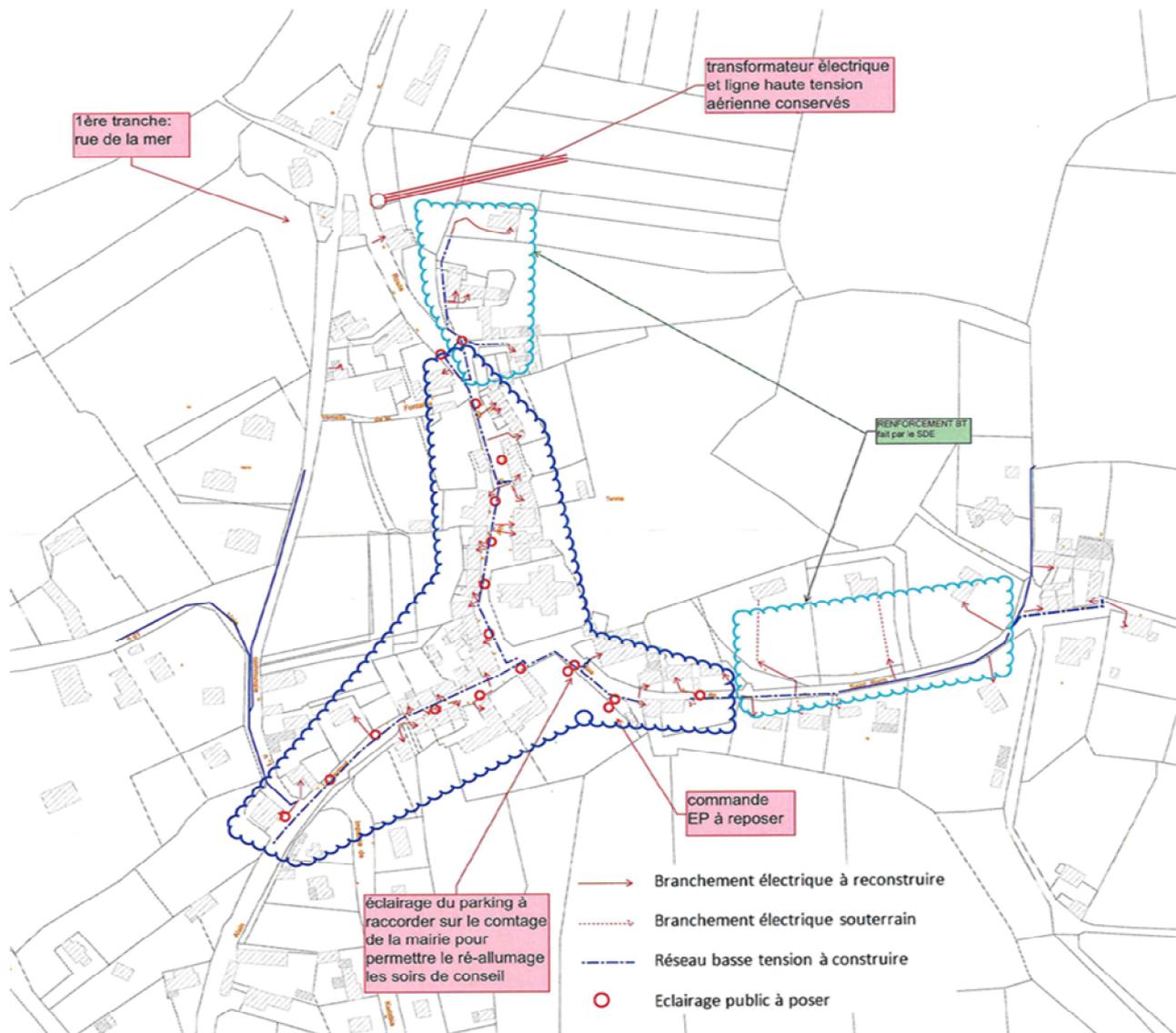
Les travaux du kiosque sont presque terminés grâce à l'investissement de nombreux bénévoles et les plantations seront réalisées cet hiver et au début du printemps.



Effacement des réseaux dans le centre bourg

Il s'agit d'un préalable à un réaménagement global du centre-bourg.

Cet effacement est programmé par le SDE début 2025. L'intervention se fera principalement en façade compte tenu de l'état de certains murs.



Des rendez-vous à ne pas manquer !

Vendredi 17 janvier à 18h, salle polyvalente, vœux de la municipalité.
Cérémonie ouverte à toutes les Lanloupaises et tous les Lanloupais.

Samedi 1^{er} février à 14h30, salle polyvalente, venez passer un bon moment en participant à un **quiz** autour de questions accessibles, tantôt sérieuses ou tantôt drôles, suivi d'une galette des rois. Réservez dès maintenant en mairie et jusqu'au 24 janvier.

Samedi 26 Avril 2025 à partir de 19h, salle polyvalente, soirée galettes/crêpes



Des colis pour nos Aînés

Chaque année la municipalité de Lanloup offre un colis de Noël aux Lanloupais âgés de 80 ans et plus. Ces colis ont été remis à domicile par plusieurs élus fin décembre et les derniers le seront en ce début d'année.

Ce fut l'occasion pour notre maire de présenter ses vœux à notre doyenne Marguerite Hamon qui a fêté ses 99 ans en octobre 2024.

Nous lui souhaitons une très belle année 2025 !



Bonus réparation, comment ça marche ?

Le bonus réparation permet de bénéficier d'une réduction sur la facture lorsqu'on apporte, chez un réparateur labellisé, un produit électrique ou électronique qui n'est plus couvert par une garantie. L'objectif est d'inciter à choisir de réparer ses équipements plutôt que de les remplacer, lorsque cela est possible.

Il s'applique à **73 types de produits électriques et électroniques** :

aspirateur, lave-linge, lave-vaisselle, réfrigérateur, téléphone portable, téléviseur, ordinateur, centrale-vapeur, cuisinière, perceuse...

Le montant est compris entre **15 et 60 euros**, selon l'appareil. Une infographie disponible en ligne détaille le montant pour chaque appareil. Le site www.ecosystem.eco/ propose un annuaire des réparateurs permettant de bénéficier de ce bonus.



Le « bonus réparation textile » est venu compléter les dispositifs incitant à réparer plutôt que jeter. Il concerne les vêtements et les chaussures, à l'exception des sous-vêtements, des vêtements en cuir (les chaussures en cuir sont en revanche éligibles) et des vêtements en vraie fourrure.

Comme pour le bonus réparation en électroménager, aucune démarche particulière n'est à effectuer pour bénéficier de ce rabais : il est automatiquement déduit de la facture, sur laquelle il doit apparaître clairement. Il suffit juste de se rendre chez un des 600 réparateurs agréés, dont la liste est disponible sur <https://refashion.fr/citoyen/fr/bonus-reparation>.

D'autres aides sont disponibles pour vous aider à réparer le mobilier, le matériel de bricolage et du jardin. Sont concernés : les fauteuils et canapés, la literie, les chaises, bancs et tabourets. Le montant du bonus réparation est compris entre 30 et 60 euros.

Vous trouverez toutes les informations nécessaires sur le site d'Ecomaison, l'éco-organisme de la maison et du bâtiment <https://ecomaison.com/>

Permanence

HABITAT

**Guingamp-Paimpol
Agglomération**
vous accompagne !

Des conseils pour tous et
des aides financières selon
votre situation et votre projet

Contactez
le Point info habitat
de l'Agglomération

habitat@guingamp-paimpol.bzh
02 96 13 59 59

Vous voulez
adapter
votre logement
à l'âge ou à
un handicap ?

Vous voulez
économiser
sur votre facture
énergétique ?

Vous avez
un nouveau
projet,
des questions ?

Vous
rencontrez des
difficultés
dans votre
logement ?

• DE L'ARMOR À L'ARGOAT •

Ouverture du Point Info Habitat de Guingamp-Paimpol Agglomération : une offre d'information, de conseils et d'accompagnement qui s'étoffe !

L'Agglomération a ouvert son « guichet unique » de l'habitat pour informer et conseiller tous les habitants en matière de travaux d'amélioration de l'habitat, et sous conditions, les accompagner avant et après travaux. « Unique » car un Point Info Habitat est créé à Guingamp au 11 rue de la Trinité dans les locaux de l'Agglomération pour centraliser toutes les demandes : quel que soit le demandeur et le projet d'amélioration de sa résidence principale. Mais si toutes les prises de RDV sont effectuées au Point Info Habitat, ces services sont aussi accessibles sur tout le territoire, avec 23 permanences Habitat proposées chaque mois (sur les communes de Bégard, Bourbriac, Belle-Isle-en-Terre, Callac, Guingamp, Paimpol, Pontrioux). Les espaces France Services sont aussi des portes d'entrée potentielles, notamment pour les personnes isolées ou exclues du numérique.

Guingamp-Paimpol Agglomération est depuis cette année partenaire de l'État et du Conseil Régional sur les questions d'amélioration de l'habitat et a ainsi pu acquérir à ce titre le label Espace Conseil France Rénov' : l'Agglomération se porte ainsi en tiers de confiance pour conseiller tous les propriétaires de façon neutre, gratuite et individualisée, cela quels que soient leurs revenus, dans leur projet de travaux. Les maîtres mots : informer, sensibiliser, conseiller et accompagner. Les propriétaires bailleurs et les syndicats de copropriété peuvent aussi bénéficier d'un accompagnement, sous conditions.

Simple conseils, visites à domicile avec simulations de travaux, préparation des plans de financements, constitution des demandes de subvention, ... les propriétaires bénéficient ainsi d'un véritable appui technique. Mais aussi d'un vrai coup de pouce financier dont il n'aurait pas nécessairement bénéficié en parcourant seuls la « jungle » des aides à ce jour proposées. L'Agglomération souhaite enfin apporter également des réponses concrètes à d'autres besoins : habitat indigne, questions juridiques, fiscalité, demande de logement social, ... les demandes peuvent parfois être complexes et nécessiter qu'un relais soit pris par un partenaire qualifié : Adil, Action Logement, Caue, Guingamp Habitat, ... Avec la mise en place de ce Point Info Habitat, chacun peut désormais être orienté au mieux.

En cas de questions, vous pouvez contacter le Point Info Habitat : 02 96 13 59 59 /
habitat@guingamp-paimpol.bzh

Du hatha-yoga à Lanloup !

La leçon de yoga selon Eva Ruchpaul est un enchaînement de postures qui s'assemblent, interdépendantes entre elles ; elles suivent une progression justifiée par la physiologie et la recherche d'effets internes plutôt que la performance ou la souplesse. Le cours de yoga associe postures, respirations et temps de détente. Il s'agit d'un yoga très doux et bienveillant qui s'adapte à chacun et qui est proposé à tout adulte désireux de s'offrir un temps pour soi.



À partir du mardi 14 janvier 2025 de 14h15 à 15h30 à la salle polyvalente de Lanloup

Cours hebdomadaire chaque mardi (sauf vacances scolaires)

Tarif de la séance d'une heure et 15 minutes = 12 euros

Enseignante : Nathalie Hervé diplômée de l'Institut Eva Ruchpaul

Renseignements : par mail : nathalie.herve@free.fr

par téléphone : 06 76 08 89 22

LE COIN DES ASSOCIATIONS

FURIKAT

L'association **Furikat** est très heureuse du succès de la deuxième édition du festival de cinéma **Bobines de femme** qui s'est déroulée du 14 au 17 novembre dernier.

C'est une réussite collective qui a été rendue possible grâce à l'aide précieuse de l'équipe municipale, du Kabellig Ruz ainsi qu'à la participation généreuse d'une soixantaine de bénévoles, venant de Lanloup et des communes avoisinantes.

La salle polyvalente, transformée en véritable salle de cinéma a accueilli environ 600 spectateurs. Une quinzaine de films ont été projetés, avec en plus cette année un ciné-concert, une performance dansée et une expo photo.

Les retours des spectateurs sont très bons. L'ambiance conviviale et la qualité des plats proposés lors des pauses repas ont été appréciés. Les artistes-réalisatrices ont de leur côté souligné le grand niveau d'attention, la curiosité et la bienveillance du public de notre localité !



La presse quotidienne régionale a continué de nous soutenir avec des papiers encourageants, et nous aurons même un article dans le prochain numéro du magazine ArMen !

Le festival appartient désormais à la commune et à tous ceux qui le font vivre. L'association Furikat va évoluer afin de trouver les moyens de poursuivre cette belle aventure et de pouvoir continuer à proposer une édition annuelle, ou bi-annuelle.

COMITE DES FÊTES

Chers Lanloupais, Lanloupaises, en cette nouvelle année 2025, l'équipe du comité des Fêtes vous exprime tous ses vœux de santé et de bonheur.

Nous vous remercions d'être venus nombreux aux différents événements organisés en 2024 et espérons vous retrouver cette année encore.

Nous nous retrouverons au courant du premier trimestre 2025 pour l'assemblée générale de l'association, puis en avril pour un repas galettes/crêpes ainsi que la chasse aux œufs de Pâques. L'été sera fêté par La Saint-Jean en juin à la Chapelle Sainte Colombe, avant de nous lancer dans la grande fête du 14 juillet. Un deuxième repas galettes/crêpes sera proposé en octobre.

L'arbre de Noël qui s'est déroulé il y a quelques jours, a ravi les spectateurs petits et grands, avec le magicien Tino Oudin et le passage du Père-Noël buveur de chocolat chaud ! Cette chaleureuse après-midi de Noël sera reconduite en Décembre 2025.

L'atelier de couture Pique et Couds se porte bien, dans le dynamisme et la bonne humeur, les rendez-vous sont donnés pour 2025, deux jeudis après-midi par mois à la salle polyvalente : à vos machines !

Je tiens également à remercier tous les bénévoles qui donnent de leur temps et de leurs bras ! Nos événements ne pourraient pas exister sans votre aide. MERCI !
(contact : comitedesfetes.lanloup@gmail.com si vous souhaitez venir nous aider, n'hésitez pas à nous envoyer un petit mot)

Bonne année 2025
Adeline Thoraval, présidente



MEIN KOZH

Pour sa seconde année d'existence sous sa nouvelle forme, l'association Mein kozh qui a pour but la conservation, la mise en valeur et l'animation d'éléments du petit patrimoine de Lanloup, a mis en place un riche programme :

- le point d'orgue de l'année fut sans conteste le week-end d'expositions « Talents de Lanloup », organisé à la chapelle et à la salle des fêtes, les 11 et 12 mai.
- le samedi 22 juin, nous avons coorganisé les festivités de la Saint-Jean à Sainte-Colombe, avec le Comité des Fêtes, en finançant le concert de musiques du monde.
- le samedi 31 août, la paroisse a célébré une messe du pardon à la chapelle. Mein kozh a donc proposé un apéritif ouvert à tous suivi d'un buffet campagnard, à la salle des fêtes.
- les 21 et 22 septembre, durant les journées du patrimoine, nous avons donné carte blanche à la plasticienne Marie-Gilles Le Bars, pour une exposition dans la chapelle.

Tous ces événements ont connu un franc succès. Vous pouvez en retrouver l'historique, agrémenté de nombreuses photos et articles de presse sur la page Facebook de l'association. Un grand merci aux bénévoles !

Comme les autres années, notre Assemblée Générale Ordinaire se tiendra durant les vacances d'hiver. Nous y déciderons du programme de 2025 qui, au minimum, comportera certainement le concert de la Saint-Jean et une exposition pendant les journées du patrimoine, dans la chapelle Sainte-Colombe.

Si nos activités vous intéressent, n'hésitez pas à nous rejoindre !

Bloavezh mat d'an holl !
Fañch Rebours, président

MUSIQUE EN ARMOR

L'association *Musique en Armor*, dont le but est de promouvoir la musique classique dans notre région, poursuit sa programmation des concerts en 2025.

Cinq concerts sont planifiés pour l'année prochain : en mai le trio Kinsky, célèbre trio de Prague, ouvrera la saison; en juin il y aura un récital d'un instrument peu connu, le violoncelle piccolo. Bogdan, l'accordéoniste ukrainien, que vous connaissez déjà, revient également en juin avec une chanteuse,... et d'autres artistes à découvrir.

L'association souhaite contribuer par la recette des concerts à la restauration de l'église de Lanloup, participant ainsi à la sauvegarde de notre patrimoine régional par la promotion de la musique classique.

Eva Pettendi, présidente



SAINT LOUP-SAINT ROCH

Notre association poursuit avec enthousiasme et persévérance sa vocation, celle qu'elle s'est fixée depuis sa création : restaurer, entretenir et faire rayonner un patrimoine dont les Lanloupais sont fiers et étendre ce rayonnement au-delà de notre village.

L'église est une attractivité pour Lanloup ; son intérêt touristique est indéniable.

Son ouverture quotidienne du 1er mars au 1er novembre a permis, cette année encore, de s'en rendre compte : les bénévoles ont rencontré de très nombreux visiteurs, Français et étrangers, souvent charmés et toujours agréablement surpris de découvrir autant de merveilles dans "cette petite église". Notre livre d'or en témoigne. Ce n'est que du positif et nous nous réjouissons.

La tenue habituelle d'un stand lors de la Foire à Tout au mois d'août, notre traditionnel "repas-couscous" début septembre où nous avons servi cent dix repas et plusieurs concerts participant à l'animation du village et permettent d'alimenter notre trésorerie en vue de travaux conséquents à réaliser.

Ainsi, nous avons fait un don de plus de 11200 € à la commune pour la restauration de deux magnifiques bannières.

Nous participerons également au financement des travaux de deux retables actuellement en restauration dans un atelier agréé.

En nous accompagnant et en nous soutenant, par votre présence, par le renouvellement de votre cotisation, par vos dons, vous nous encouragez à poursuivre notre projet de valorisation et d'entretien du patrimoine lanloupais. Soyez-en chaleureusement remerciés.

Pour cette année 2025, outre nos festivités habituelles, nous souhaitons programmer et organiser une manifestation autour de Guy Ropartz, compositeur et poète décédé à Lanloup il y aura soixante-dix ans en novembre prochain.

Notre Assemblée Générale, au printemps, sera l'occasion de présenter à tous les Lanloupais les travaux réalisés, en cours ou en projets

En attendant le plaisir de vous rencontrer à l'une ou l'autre de nos manifestations, les membres du Conseil d'Administration, l'ensemble des bénévoles et moi-même vous offrons nos vœux les meilleurs de bonheur et de santé pour cette nouvelle année.

Que 2025 vous soit douce et pleine de joie !

La Présidente Michelle Menguy

Gens de Lanloup (par Fañch) : Louise-Anne Even

Dans le cadre de ce nouveau bulletin communal, je vous propose, à chaque édition de décembre, une rencontre avec des habitant.e.s de la commune. Je leur demande de parler de leur Lanloup concret et affectif. Après notre doyenne, l'an dernier, j'avais envie de rencontrer Louise-Anne Even qui, entre autres engagements, a été élue de notre commune (conseillère municipale, adjointe et maire) pendant plusieurs décennies. Elle était même, à notre connaissance, la première (et la seule, pour l'instant) femme maire de Lanloup.

Louise-Anne, raconte nous ta rencontre avec Lanloup.

Je suis née à Kéradic en Plouha, juste à la frontière avec Lanloup et mes attaches ont toujours été à Lanloup où j'ai fréquenté l'école primaire. Après avoir habité 6-7 ans sur Plouha (Kéradic puis St Georges), mes parents ont loué puis construit à Lanloup.



Quelle était ta profession ?

Institutrice (de temps en temps directrice), presque toujours dans des petites écoles.

Ta manière de t'investir dans la vie collective ?

Le hasard a fait que j'ai été élue conseillère municipale en 1977 et, ensuite, les Lanloupais m'ont fait confiance (ce dont je les remercie) pendant... 5 autres mandats.

J'ai aussi assumé la présidence du comité des fêtes pendant de nombreuses années.

Quel est ton endroit préféré à Lanloup ou dans le Goëlo ?

J'aime beaucoup marcher sur les sentiers de randonnée (même si, maintenant, je suis obligée d'éliminer les sentiers trop escarpés) et j'apprécie particulièrement la balade autour de l'abbaye de Beauport.

Quel est ton meilleur souvenir de Lanloupaise ?

Les bons souvenirs sont tellement nombreux que je ne saurais pas en nommer un plus qu'un autre. J'ai beaucoup aimé travailler avec les équipes municipales ou celles du comité des fêtes. Nous nous faisons confiance et partageons les bons moments comme les moins bons.

Quel serait ton regret ?

De ne pas avoir pu faire aboutir le projet de gîte d'étape dans les annexes de la mairie.

Quel autre lieu compte ou a compté pour toi, à part Lanloup ?

Tréglamus et Plouézec : 2 écoles où je me suis beaucoup investie.



Une proposition pour améliorer le vivre ensemble sur notre petit bout de Bretagne ?

Plus qu'une proposition, un souhait : que les associations qui existent sur la commune perdurent : elles donnent l'occasion aux gens de se rencontrer, de partager, de faire vivre le patrimoine. Que les Lanloupais saisissent cette opportunité pour faire connaissance et créer du lien !

Ça s'est passé à Lanloup !



Le 14 juillet au bourg



Brocante
et karaoké
le 7 août



Soirée crêpes le 19 octobre



Cérémonie du 11 novembre



Repas des Aînés le 9 novembre

*Bonne
année!*



Noël à Lanloup le 21 décembre



Festival cinéma 15, 16, 17 novembre